DROIT FAMILIAL:

ÉTUDE PRATIQUE ET TRANSVERSALE

Sous la coordination de Florence Fassin

Delphine Lamarque
Jonathan Liègeois
Saad Zedazi
Sophie Coonen
Anne-Marie Boudart
Florence van de Putte
Stéphanie Degrave
Stéphanie Jaumotte

Philippe De Page Isabelle De Stefani

Jessica Fillenbaum

Géraldine

Hollanders De Ouderaen

Géraldine Mathieu

Catherine de Bouyalski

Céline Verbrouck

Patrick Lambotte

Géraldine Falque

Marc Petit

Sabine Thibaut

Caroline Jeanmart

Claude Devoet



DROIT FAMILIAL : ÉTUDE PRATIQUE ET TRANSVERSALE

Sous la coordination de

Florence FASSIN

Première édition

Date de clôture : 31/08/2023



Auteurs

Delphine LAMARQUE, Avocate au barreau de Bruxelles, Médiatrice familiale.

Jonathan LIÈGEOIS, Collaborateur de Notaire.

Saad ZEDAZI, Collaborateur de Notaire.

Sophie COONEN, Médiatrice familiale, Avocate au barreau du Brabant wallon.

Anne-Marie BOUDART, Avocate au barreau de Bruxelles, Médiatrice familiale.

Florence VAN DE PUTTE, Avocate honoraire.

Stéphanie DEGRAVE, Avocate au barreau de Bruxelles, Médiatrice familiale.

Stéphanie JAUMOTTE, Avocate au barreau de Bruxelles.

Philippe DE PAGE, Professeur honoraire (ULB), Avocat honoraire.

Isabelle DE STEFANI, Collaboratrice de notaire.

Jessica FILLENBAUM, Avocate au barreau de Bruxelles.

Géraldine HOLLANDERS DE OUDERAEN, Avocate au barreau de Bruxelles.

Géraldine MATHIEU, Professeure (UNamur).

Catherine DE BOUYALSKI, Avocate au barreau de Bruxelles.

Céline VERBROUCK, Avocate au barreau de Bruxelles, Maître de conférences (ULB).

Patrick LAMBOTTE, Avocat au barreau de Liège, Assistant en droit pénal et procédure pénale (ULiège).

Géraldine FALQUE, Avocate au barreau de Liège, Assistante en droit pénal et procédure pénale (ULiège).

Marc PETIT, Conseiller à la Cellule fiscale wallonne, Collaborateur et membre du Tax Institute (ULiège).

Sabine THIBAUT, Juriste à l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement.

Caroline JEANMART, Docteure en sociologie et directrice de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement.

Claude DEVOET, Professeur honoraire (ULB).

Editeur responsable : Peter Immink

© 2023 Wolters Kluwer Belgium SA Zénobe Gramme (bâtiment G) Square des Conduites d'Eau 9-10 4031 Liège

Service clientèle et adresse de correspondance :

Motstraat 30 2800 Malines Tél.: 015 78 76 00 client.BE@wolterskluwer.com

www.wolterskluwer.be

Hormis les exceptions expressément fixées par la loi, aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, introduit dans un fichier de données automatisé, ni diffusé, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable et écrite de l'éditeur.

D/2023/2664/273 ISBN 978-94-03-03116-3 BP/DISE-YI23001

Wolters Kluwer – Droit familial : étude pratique et transversale

AVANT-PROPOS CONTRIBUTION DES AUTEURS	V VII
PARTIE I. LA FORMATION DES COUPLES ET SES CONSÉQUENCES	1
TITRE 1. LE COUPLE	3
Section 1. Généralités Sous-section 1. La notion de cohabitation de fait Sous-section 2. Evolution de la cohabitation de fait Sous-section 2. Les effets de la cohabitation de fait Sous-section 1. Aucun devoir de fidélité Sous-section 2. Aucun devoir de cohabitation — Mais quid du logement familial § 1. Le logement familial des cohabitants de fait A. La propriété du logement familial des cohabitants de fait 1. Deux propriétaires 2. Un propriétaire B. La location du logement familial 1. Deux locataire Section 3. Les effets patrimoniaux de la cohabitation de fait Sous-section 1. Charges du ménage (absence de solidarité légale) Sous-section 2. Les biens des cohabitants de fait : application du droit commun Section 4. L'organisation conventionnelle de la cohabitation de fait Sous-section 1. Conventions relatives aux relations personnelles des concubins Sous-section 2. Conventions relatives aux enfants Sous-section 3. Les conventions relatives aux biens Sous-section 4. Forme des conventions de vie commune Section 5. Les enfants	5 5 5 5 7 7 7 8 8 8 8 10 10 11 11 11 11 14 15 16 17 17
CHAPITRE 2. LA COHABITATION LÉGALE Section 1. Généralités Sous-section 1. Introduction Sous-section 2. Portée et conditions Section 2. La déclaration de cohabitation légale	19 19 19 19 20

ΧI

Se	ection 4.	Les effets de la cohabitation légale	21 25
50	ous-section	1. Les sanctions civiles de la cohabitation légale	25
C.	aaatian	frauduleuse	25
50	ous-section	2. Les sanctions pénales de la cohabitation légale	
		frauduleuse et la possibilité d'annulation par le juge	20
Se	ection 5.	pénal	28 28
СНАЕ	PITRE 3.	LE MARIAGE	31
	_	Généralités	31
		Définition et éléments essentiels du mariage	31
		2. La formation du mariage	32
50	ous section	§ 1. Les fiançailles	32
		§ 2. Les conditions de fond du mariage	33
		A. Être en vie	33
		B. Être majeurs	33
		C. Le consentement des époux (et éventuellement des	55
		père et mère)	34
		1. Consentement personnel	34
		2. Consentement actuel	34
		3. Consentement réel et libre	35
		4. Le consentement des père et mère	36
		D. L'absence de lien de parenté ou d'alliance trop	50
		étroit	37
		E. L'absence de tout mariage antérieur non dissous	37
		F. Ouverture du mariage aux personnes de même sexe	38
		§ 3. Les conditions de forme du mariage	39
		A. La déclaration de mariage	39
		B. La célébration du mariage	41
		§ 4. La preuve du mariage	42
Se	ection 2.	Les effets entre époux	42
		1. Les effets personnels	43
50	ous section	§ 1. Le devoir de cohabitation	43
		A. Principe	43
		B. Le devoir de cohabitation n'est pas absolu	43
		C. Sanctions	43
		D. Fixation de la résidence conjugale	44
		1. Définition	44
		2. Principe : accord des époux	44
		3. Exceptions	44
		4. Recours	44
		E. Protection du logement familial	45
		1. Définition des notions	46
		a. La notion d'immeuble	46
		b. La notion de logement principal	46
		o. La notion de togement principal	70

	c. La notion d'immeuble effectivement affecté	
	au logement familial	47
	d. La notion de meubles meublants	47
	2. Le cas du logement familial en propriété	47
	a. Les personnes concernées	47
	b. Les actes de disposition	48
		48
	c. Le consentement du conjoint	40
	d. Recours en cas de refus de donner son	40
	accord sans motifs graves	48
	e. Sanction	49
	3. Le cas du logement familial loué	49
	a. Principe de la cotitularité du bail	49
	b. Conséquence : obligation du bailleur de	
	s'adresser aux époux par acte séparé	50
	c. Autres effets de la cotitularité du bail?	51
	d. Recours	51
§ 2. Le	devoir de fidélité	51
	Principe	51
_	Sanction	52
§ 3. Le	devoir d'assistance	52
	devoir de secours et de contribution aux charges du	
	Enage	53
	Principe	53
	Sanction	54
	effets patrimoniaux	54
	s effets patrimoniaux du mariage dans le régime	٠.
	maire	54
	L'exercice d'une profession	54
71.	1. Principe	54
	2. Limite, recours et pouvoir d'appréciation du	54
		54
	juge	55
	3. Sanction en cas d'activité préjudiciable	
D	4. Mandat public	55
В.	L'usage du nom du conjoint	56
	1. Principe	56
	2. Forme de l'accord du conjoint	56
	3. Refus de donner son accord	56
	4. Recours en cas de retrait d'accord	56
	5. Doctrine partagée sur la manière d'utiliser le	
	nom du conjoint	56
	6. Dissolution du régime	57
C.	La perception, la gestion et l'utilisation individuelle	
	des revenus	57
D.	L'ouverture d'un compte et la location d'un	
	coffre-fort	58
	1. Principe	58
	2. Les actes de gestions autorisés	59
	8	- /

3. Devoir d'information et sanction en cas de	
manquement	59
4. En cas de décès ou divorce	60
E. La possibilité de donner mandat à son conjoint	60
1. Principe	60
2. Révocabilité ad nutum	60
3. Etendue du mandat	60
4. Forme du mandat	61
F. La possibilité de demander un mandat judiciaire	61
1. Principe	61
2. L'autorisation judiciaire à passer seul des actes	0.1
juridiques relatifs au logement familial	62
3. La substitution judiciaire dans les pouvoirs de	· -
l'époux incapable de manifester sa volonté	62
a. La notion d'impossibilité ou d'incapacité	02
d'exprimer sa volonté	63
b. Un mécanisme subsidiaire	63
c. L'étendue de la substitution	63
d. Un contrôle judiciaire <i>a priori</i>	64
4. La délégation judiciaire de sommes dues par	04
des tiers à l'époux incapable de manifester sa	
volonté	64
§ 2. Les effets patrimoniaux du mariage dans le régime	04
matrimonial secondaire	64
A. Liberté du choix du régime matrimonial	64
	65
B. Le contrat de mariage	65
	66
Modification avant mariage	66
3. Modification après mariage	66
4. Publicité	67
C. Le régime légal	70
D. Le régime conventionnel de communauté	
E. Le régime de séparation de bien	71
Section 3. Les avantages et libéralités	71
Sous-section 1. Préambule : consentement et capacité dans le cadre d'une	
libéralité entre époux	72
§ 1. Le consentement renforcé en matière de libéralité dans	
le cadre du mariage : entre ambition théorique et réalité	
pratique	72
§ 2. La capacité des époux en matière de libéralité : un tour	
d'horizon	73
A. Époux mineurs et libéralité : un régime d'exception	74
1. Concernant les donations entre vifs	74
2. Concernant le testament	74
B. Époux majeurs incapables et libéralité : retour au	
droit commun	75
Sous-section 2. Les donations entre époux	75

	ture des donations entre époux : entre amour et
	Son
A.	Principe de la révocabilité <i>ad nutum</i> des donations entre époux : analyse temporelle et nature
	controversée
	1. Une faculté discrétionnaire et strictement
	personnelle du donateur
	2. Matérialisation de la révocation : forme
	expresse ou tacite
	3. Les conséquences civiles de la révocation
	ad nutum: retour du bien au patrimoine du donateur
	a. Limitation de l'effet rétroactif de la
	révocation d'une donation mobilière en
	présence d'un tiers de bonne foi 75
	b. Limitation de l'effet rétroactif de la
	révocation d'une donation immobilière en
	présence d'un tiers de bonne foi 75
	4. Conséquences fiscales de la révocation d'une
	donation entre époux de biens présents 8 a. En droits d'enregistrement
	b. Fiscalité successorale
B.	Prohibition des donations réciproques et mutuelles
	entre conjoints dans un acte unique
	1. Interprétation controversée de la disposition 82
	2. Incidences sur les clauses d'accroissement
	entre époux
	du Code civil : entre nullité relative et nullité
	absolue
C.	Caducité des donations entre époux (par contrat
	de mariage) par l'établissement d'une filiation
	adultérine au cours du mariage
	stitution contractuelle
	esentation de l'institution contractuelle
	lalification juridique de l'institution contractuelle : tre donation et legs
	pologie de l'institution contractuelle
	Institution contractuelle réalisée au moyen d'une
	convention matrimoniale 8
	1. Le champ d'application personnel 8
	2. Règles de forme 8
	3. Règles propres aux institutions contractuelles par convention matrimoniale
	4. Règles propres aux institutions contractuelles
	réalisées par un tiers
	5. Règles propres aux institutions contractuelles
	réalisées entre époux

	6. Effets de l'institution contractuelle réalisée par
	une convention matrimoniale 9
	a. Durant la vie de l'instituant 9
	 Du point de vue de l'instituant : actes à
	titre onéreux v. actes à titre gratuit 9
	- Du point de vue de l'institué 9.
	b. Situation au décès de l'instituant 9
	 Droit d'option de l'institué et qualité
	1 8
	- Obligation aux dettes
	- Conversion de l'usufruit 9.
	 Quid en cas d'établissement d'une
	filiation adultérine au cours du
_	mariage?9
В.	Institutions contractuelles entre époux par acte
	authentique pendant le mariage
C.	Caducité des institutions contractuelles entre époux
	par l'effet du divorce
D.	Aspect fiscal de l'institution contractuelle 9
Sous-section 4. Let	estament
§ 1. Fo	rme de testament 9
A.	Testament olographe
B.	
C.	Testament international
§ 2. Pro	éalable à la rédaction d'un testament par un époux 9
A.	Incidence de la liquidation du régime matrimonial 9
	1. Liquidation du régime de communauté 9
	a. Droit de reprise de l'époux survivant
	apporteur 9
	b. Existence d'un préciput
	2. Régime de séparation des biens 9
	3. Attribution préférentielle : impact sur les
	régimes de communauté et de séparation de
	biens
B	Prise en considération des droits successoraux <i>ab</i>
2.	intestat du conjoint survivant
	1. Concours avec des descendants du défunt 10
	2. Concours avec des ascendants et/ou des
	collatéraux privilégiés du défunt 10
	3. Concours avec des collatéraux ordinaires ou
	avec l'État
	4. Usufruit successif du conjoint survivant 10
	5. L'incidence du pacte Valkeniers sur les droits
	successoraux 10
82 Ta	testament entre époux
	Testament en faveur de son conjoint
D.	restantent en deraveur de son conjoint 10.

 Limitation aux droits réservataires du conjoint survivant Suppression de la réserve abstraite en cas d'établissement d'une filiation adultérine pendant le mariage C. Le testament et l'usufruit du conjoint survivant 	102 102 102
D. Interdiction des testaments conjonctifs entre époux	103
PARTIE II. LE COUPLE EN CRISE	105
TITRE 1. LES MODES ALTERNATIFS DE RÉSOLUTION DES DIFFÉRENTS (LES MARDS)	107
CHAPITRE 1. INTRODUCTION	109 109 110 111
CHAPITRE 2. LA MÉDIATION	115 115 115
Section 2. Les bases légales	118 118
Sous-section 2. La loi du 18 juin 2018	121 121 121 121 123
§ 2. La protection du titre de médiateur – Un médiateur neutre, indépendant et impartial	123 125 125 126 127 127 128 130 130
E. Le caractere volontaire E. La suspension des procédures et du cours de la prescription . F. Le respect de l'autre	132 132 133 133

2. L'homologation de l'accord de médiation	134
H. Le coût de la médiation	135
1. Principes	135
2. L'intervention d'une assurance protection	
juridique	135
3. L'assistance judiciaire	136
4. Les autres formes d'aides	136
§ 4. La médiation extrajudiciaire	137
§ 5. La médiation judiciaire	137
§ 6. Les apports de la loi de 2018	139
A. Le rôle des avocats	139
B. Le rôle des juges	139
C. Le rôle des huissiers de justice	140
D. Le droit collaboratif	140
Sous-section 3. La Commission fédérale de médiation	141
§ 1. Organigramme et fonctionnement	141
§ 2. Modalités de prise de décisions	143
§ 3. Rôles de la Commission	143
§ 4. Les formations	144
A. Formation qualifiante	144
B. Formation permanente	145
§ 5. Procédure d'agrément	145
Sous-section 4. La déontologie du médiateur	146
§ 1. Introduction	146
§ 2. La déontologie	149
A. Les premiers contacts entre le médiateur et la	
personne qui fait appel à la médiation	149
B. L'assistance d'un conseil ou d'un tiers	150
C. Compétence du médiateur et co-médiation	150
D. Organisation de la médiation et médiation à	
distance	151
E. Le médiateur doit s'assurer de sa neutralité, son	
indépendance et son impartialité avant de débuter	
une médiation	151
F. Le protocole de médiation et son contenu	152
G. La confidentialité du processus de médiation et le	
secret professionnel	152
1. Le Code judiciaire	153
2. Le Code de déontologie des médiateurs agréés	153
3. Le Code pénal	153
4. Le Code de déontologie des avocats applicable	
aux médiateurs avocats	154
5. Le déroulement de la médiation	154
6. Les honoraires et les frais de la médiation	155

7. La communication et la publicité du médiateur 15	6
8. Plainte contre un médiateur et sanctions 15	6
Sous-section 5. Typologie des situations familiales à médier	7
Section 3. Le dispositif de la médiation	8
Sous-section 1. La phase de prémédiation	8
§ 1. Prescrire la médiation (quoi ?)	
§ 2. Les acteurs de la médiation (qui ?) 16	
A. Le prescripteur 16	0
B. Le porteur ou le porte-parole de la demande 16	
C. Quel médiateur familial ?	1
§ 3. Pourquoi et comment ?	2
§ 4. Coût de la médiation (combien?)	3
§ 5. Contact préalable avec le médiateur (comment ?) 16.	3
A. Par téléphone	3
B. Par courriel	3
C. Par un intermédiaire, prescripteur (juge, avocat,	
instance tierce)	3
§ 6. Sens de la démarche (why? pourquoi faire?) 16	4
§ 7. Fiche outil : questions à se poser avant de s'engager en	
médiation	5
Sous-section 2. Le cadre	6
§ 1. Les éléments du cadre en médiation 16	6
§ 2. Le rôle du médiateur 16	
§ 3. La place du droit en médiation	
§ 4. Le rôle des avocats en médiation	
Sous-section 3. Le processus	
§ 1. La négociation raisonnée ou intégrative	0
A. Négociation traditionnelle ou la négociation sur	
position et compétitive	0
B. Médiation et techniques de négociation raisonnée et	_
intégrative	
§ 2. Le processus de médiation en 4 étapes 17	
A. La narration	
B. L'identification des intérêts et des besoins 17	
C. Les options	
D. L'accord	
E. Et si la médiation n'aboutit pas à un accord? 18	
Sous-section 4. Les différents courants de la médiation	
§ 1. Le modèle <i>problem solving</i>	
§ 2. Le modèle transformatif	
§ 3. Le modèle narratif	
§ 4. Le modèle systémique	
§ 5. Conclusion sur ces différents modèles	
Sous-section 5. Le caucus	
§ 1. Définition	
§ 2. Indications	9
A. La difficulté pour le médiateur est de savoir à quel	^
moment initier un caucus	9

§ 3. Règles à respecter en vertu du Code de déontologie	189
§ 4. La méthodologie	190
§ 5. Le rôle de l'avocat	191
§ 6. Limites	191
§ 7. Conclusion sur le « Caucus »	192
Section 4. Questions particulières	193
Sous-section 1. L'avocat conseil en médiation	193
§ 1. Le cadre légal	193
A. Le Code judiciaire	193
B. Le Code de déontologie	194
§ 2. L'état d'esprit	194
A. Les freins à sa présence	194
B. Posture générale de l'avocat	195
§ 3. Le rôle de l'avocat dans les différentes phases de la	
médiation	196
A. Préparer à la médiation	196
1. La prescription de la médiation	196
2. Le choix du médiateur	197
B. Accompagner à la médiation	197
1. La présence des conseils au début du processus	
ou en cours de processus	197
2. Le rôle des conseils lors des différentes étapes	
de la médiation	199
a. Réunion préliminaire	199
b. Entre les séances de médiation	199
c. La phase de narration	200
d. La phase d'identification des sujets et	
intérêts	200
e. La phase des options	201
f. La phase de négociation et de décision	201
g. L'entente écrite	201
Sous-section 2. La co-médiation en matière familiale	201
§ 1. Définition	201
§ 2. Indications	202
§ 3. Les différents dispositifs de co-intervention en	202
médiation	203
A. Une complémentarité disciplinaire et d'expérience	200
des médiateurs	203
B. Le duo homme/femme	204
C. Le mentorat	204
§ 4. Les points d'attention	204
§ 5. Les avantages de la co-médiation	205
Sous-section 3. Rôle et place des experts et des tiers	205
§ 1. Les référents	206
§ 2. Les pilotes à distance	206
§ 3. Les tiers concernés par les effets ou les conséquences de	200
l'accord	206
§ 4. Les experts	207
3 2-5 p	_0/

A. Contexte et état d'esprit	207
B. L'expertise liante ou la tierce décision obligatoire	208
C. Incidence dans le processus de médiation	209
D. L'appel ponctuel à un professionnel extérieur	211
Sous-section 4. La place des enfants mineurs en médiation familiale	212
§ 1. Introduction	212
§ 2. Objectifs	214
§ 3. Conditions à la rencontre de l'enfant dans le setting de	
la médiation	214
A. Compétences de l'intervenant	214
B. Evaluation de la compétence des parents	214
C. Elaboration avec les parents d'un cadre précis	215
§ 4. Momentum	215
§ 5. Statut et rôle de l'enfant	216
§ 6. Indications	216
§ 7. Le déroulement	216
A. L'accueil	217
B. Les règles	217
C. L'entretien et ses techniques	217
D. La restitution aux parents du travail réalisé avec les	
enfants	218
§ 8. Conclusion sur la place de l'enfant	218
Section 5. Les limites de la médiation familiale	218
Section 6. Conclusion générale sur la médiation	220
Ç .	
CHAPITRE 3. LE DROIT COLLABORATIF	223
Section 1. Définition, historique, développements et modèle collaboratif	
belge	223
Sous-section 1. Définition	223
Sous-section 2. Historique et développement international	224
Sous-section 3. Développement en Belgique	226
Sous-section 4. Le modèle collaboratif belge	227
Sous-section 5. Le droit collaboratif, un nouveau droit ?	228
Section 2. Caractéristiques du processus, état d'esprit, principes	220
fondateurs et déroulement	229
Sous-section 1. Caractéristiques du processus collaboratif par rapport à la	22)
médiation ou à la négociation « traditionnelle »	229
§ 1. Droit collaboratif et médiation	229
§ 2. Droit collaboratif et négociation traditionnelle	233
Sous-section 2. L'état d'esprit du processus	234
Sous-section 2. Le ctat d'espire du processus	236
Sous-section 4. Le déroulement du processus de droit collaboratif	240
	240
Sous-section 5. La loi du 18 juin 2018 : le droit collaboratif fait son	241
entrée dans le Code judiciaire	241
§ 1. L'agrément en tant qu'avocat collaboratif (article 1739	242
du Code judiciaire)	242
A. La commission paritaire commune	242

Table des matières

B. Conditions d'agrément comme avocat collaboratif.	242
C. Reconnaissance de l'agrément et titre	243
D. Liste des avocats collaboratifs	243
E. Programme des formations agréées en droit	
collaboratif	243
F. Formations de droit collaboratif	243
§ 2. Les écrits en droit collaboratif	244
A. La charte d'adhésion au droit collaboratif	244
B. Le protocole de droit collaboratif	244
C. Les accords de droit collaboratif	245
§ 3. La suspension de la prescription (article 1741, § 2 et § 3	273
du Code judiciaire)	245
§ 4. Les grands principes du droit collaboratif confirmés par	273
la loi	245
A. Le caractère volontaire du processus	245
B. La bonne foi, la loyauté et la transparence	245
C. La confidentialité	243
C. La confidentialité	
D. L'exclusion de la procédure	246
E. Le mandat de l'avocat collaboratif	246
F. Le retrait de l'avocat en cas d'échec du processus	247
§ 5. Les experts et tiers intervenants	247
§ 6. Le coût du processus	247
§ 7. L'entrée en vigueur des dispositions relatives au droit	2.40
collaboratif	248
Sous-section 6. Bilan à l'étranger et en Belgique	248
§ 1. Bilan belgo-belge	248
§ 2. Bilan international	250
TITRE 2. LA COHABITATION LÉGALE ET LES MESURES	
URGENTES ET PROVISOIRES	253
INTRODUCTION	255
INTRODUCTION	233
CHAPITRE 1. LES MESURES URGENTES AVANT LA FIN DE LA	
CESSATION	257
CESSATION	237
	÷~
CHAPITRE 2. LES MESURES URGENTES ET PROVISOIRES APR	
LA CESSATION	259
,	
TITRE 3. LE MARIAGE ET LA SÉPARATION DE FAIT	261
CHAPITRE 1. GÉNÉRALITÉS	263
Section 1. La séparation de fait unilatérale	263
Section 2. La séparation de fait conventionnelle	263
Section 3. La séparation de fait judiciaire	

CHAPITRE 2. LES CONSÉQUENCES DE LA SÉPARATION DE FAIT	267
Section 1. Les effets personnels	267
Sous-section 1. Le devoir de cohabitation	
§ 1. Choix de la résidence séparée	268
§ 2. Pouvoir et critère d'appréciation du juge en cas de	
conflit	268
Sous-section 2. Le devoir de fidélité	269
Sous-section 3. Le devoir d'assistance	270
Sous-section 4. Le devoir de secours	270
§ 1. Le secours alimentaire fondé sur base de l'article 223	-, 0
de l'ancien Code civil et de l'article 1253 <i>ter</i> /5 du Code	
judiciaire	270
§ 2. Le secours alimentaire fondé sur base des articles 213	270
et 221 de l'ancien Code civil : le devoir de secours pur	271
Section 2. Les effets financiers et patrimoniaux	212
Sous-section 1. Les effets financiers et patrimoniaux dans le régime	
primaire	272
§ 1. La protection du logement familial	272
§ 2. Les comptes et coffres en banque	273
§ 3. Les dettes contractées pour les besoins du ménage et	
l'éducation des enfants	274
Sous-section 2. Les effets financiers et patrimoniaux dans le régime	
secondaire	275
Section 3. Le sort des avantages et libéralités entre époux	276
Sous-section 1. Les donations entre époux et la séparation de fait	
§ 1. Les donations hors convention matrimoniale :	270
révocabilité ad nutum	277
§ 2. Les donations insérées dans la convention matrimoniale	211
et la filiation adultérine	277
	211
§ 3. Séparation de fait et caducité des donations entre époux	277
par disparation de la cause	277
A. Évolution jurisprudentielle de la théorie de la	250
caducité par disparition de la cause	278
1. Point de départ : arrêt de la Cour de cassation	
du 16 novembre 1989	278
2. Arrêt de la Cour de cassation du 21 janvier	
2000 : un tournant jurisprudentiel	279
3. Acte trois : arrêt de la Cour de cassation du	
12 décembre 2008	280
4. Acte quatre : arrêt de la Cour de cassation du	
6 mars 2014	280
5. Dernier acte (pour le moment) : arrêt du	
16 janvier 2023	281
B. Conclusion : la caducité des donations en cas de	201
séparation de fait des époux – tentative de réponse	
claire à une question complexe	282

Sous-section 2. Le testament et la séparation de fait § 1. La révocation du testament A. La révocation expresse B. La révocation tacite 1. Testament postérieur incompatible a. Incompatibilité matérielle b. Incompatibilité intentionnelle 2. Aliénation du bien par le testateur 3. Destruction du testament C. Révocation judiciaire 1. Révocation pour cause d'ingratitude 2. Révocation pour cause d'injure grave à la mémoire du testateur	282 282 283 283 283 284 284 284 284 284
§ 2. Caducité du testament par disparition de sa cause Section 4. Les droits successoraux du conjoint en cas de séparation de	286
fait	286
Sous-section 1. Préambule : le statut du conjoint survivant — Un héritier légal et réservataire	286 286 287 288 289
en cas de filiation adultérine établie pendant le mariage Sous-section 5. Exhérédation du conjoint dans les conventions préalables	289
au divorce par consentement mutuel	290
Sous-section 6. Exhérédation testamentaire du conjoint sous le prisme du règlement successoral européen	291
PARTIE III. LA FIN DU COUPLE ET SES CONSÉQUENCES	293
TITRE 1. LA SÉPARATION DES COHABITANTS DE FAIT	295
CHAPITRE 1. GÉNÉRALITÉS Section 1. Les modes de rupture Section 2. Compétence judiciaire	297 297 297
CHAPITRE 2. LES EFFETS PERSONNELS ENTRE LES EX- COHABITANTS DE FAIT	301 301
Sous-section 1. Les cohabitants de fait sont propriétaires (logement	• • •
indivis)	301 301

Sous-section	13. L'un des cohabitants est seul propriétaire ou seul locataire	302
Sous-section Sous-section	Obligations de nature alimentaire	303 303 304
Sous-section	3. Le droit conventionnel aux aliments	304
CHAPITRE 3.	LES EFFETS DE LA RUPTURE QUANT AUX ENFANTS	307
CHAPITRE 4.	LES EFFETS DE LA RUPTURE QUANT AUX BIENS	309
TITRE 2. LA C	ESSATION DE LA COHABITATION LÉGALE	313
	GÉNÉRALITÉS Les modes de rupture Compétence judiciaire	315 315 316
CHAPITRE 2.	LES EFFETS PERSONNELS ENTRE LES EX- COHABITANTS LÉGAUX	317
Section 1. Section 2.	Le sort du logement	317 318
CHAPITRE 3.	LES EFFETS DE LA CESSATION QUANT AUX ENFANTS	319
CHAPITRE 4.	LES EFFETS DE LA CESSATION QUANT AUX BIENS	321
TITRE 3. LA SI	ÉPARATION DE CORPS	323
CHAPITRE 1.	GÉNÉRALITÉS	325
CHAPITRE 2.	LA PROCÉDURE	327
CHAPITRE 3.	LES EFFETS DE LA SÉPARATION DE CORPS	329
CHAPITRE 4.	LA FIN DE LA SÉPARATION DE CORPS	331
TITRE 4. DIVO	DRCE	333
CHAPITRE 1. Section 1.	LE DIVORCE POUR CAUSE DE DÉSUNION IRRÉMÉDIABLE Généralités	335 335
Wolters Kluwer – Dro	it familial: étude pratique et transversale	XXV

Sous-section 1. La cause de divorce	336
Sous-section 2. La preuve de la désunion irrémédiable	336
§ 1. La désunion irrémédiable établie par toutes voies de	
droit (art. 229, § 1er, ancien C. civ.)	336
§ 2. La désunion irrémédiable établie par l'écoulement d'un	
certain délai (art. 229, § 2 et 3, ancien C. civ.)	340
A. La demande conjointe formée sur pied de	
l'article 229, § 2, de l'ancien Code civil	341
B. La demande formée par un seul des époux sur pied	
de l'article 229, § 3, de l'ancien Code civil	342
Section 2. La procédure	344
Sous-section 1. La compétence territoriale interne belge	344
Sous-section 2. L'acte introductif d'instance	345
Sous-section 3. Les demandes ampliatives et reconventionnelles	346
Sous-section 4. Les demandes accessoires	347
Sous-section 5. La comparution personnelle des parties	348
Sous-section 6. Les fins de non-recevoir	349
§ 1. L'incapacité d'ester en justice	349
§ 2. La réconciliation	350
Sous-section 7. La conciliation et la médiation	350
Sous-section 8. L'examen de la cause	350
Sous-section 9. Les voies de recours	351
Sous-section 10.L'opposabilité du divorce	352
Section 3. Les mesures réputées urgentes	353
Sous-section 1. La compétence ratione materiae	353
Sous-section 2. Procédure	354
Sous-section 3. Mesures pouvant être ordonnées	355
§ 1. Mesures entre époux	355
§ 2. Mesures relatives aux enfants	356
CHAPITRE 2. LE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL	357
Section 1. Généralités	357
Sous-section 1. Généralités	357
§ 1. Formalisme	357
§ 2. Consensualisme et liberté contractuelle	358
§ 3. Autonomie des volontés	359
Sous-section 2. Conditions de fond	359
§ 1. Respect de l'intérêt de l'enfant	360
§ 2. Droit international privé	360
Sous-section 3. Consentement et vices du consentement	362
§ 1. Principes	362
§ 2. Vices de consentement et conséquences sur le divorce	202
par consentement mutuel	363
Section 2. Formalités et conventions préalables à la procédure en	
divorce par consentement mutuel	366
Sous-section 1. L'inventaire facultatif	366
§ 1. Le texte légal	366

§ 2. Le caractère facultatif de l'inventaire	366
§ 3. Les modalités formelles de l'inventaire	367
§ 4. Le contenu de l'inventaire	368
§ 5. La clôture de l'inventaire	369
§ 6. Sanction de l'inventaire irrégulier	370
§ 7. Le « relevé des biens » : une solution alternative ?	371
Sous-section 2. Le règlement des effets patrimoniaux	371
§ 1. Le texte légal	371
§ 2. La forme du règlement transactionnel	372
§ 3. L'obligation d'opérer un véritable règlement	373
8 1 Le partage de l'actif	374
§ 4. Le partage de l'actif	375
§ 5. Le partage du passii	3/3
§ 6. Droits successoraux, avantages matrimoniaux et	276
institutions contractuelles	376
§ 7. La modification du règlement transactionnel	377
Sous-section 3. Le règlement des effets personnels	378
§ 1. Les conventions relatives aux époux	378
§ 2. Les conventions relatives aux enfants	381
Section 3. La procédure sans incident	382
Sous-section 1. Introduction de la demande et communication au	
ministère public	382
§ 1. Introduction par requête	382
§ 2. Information et avis du procureur du Roi	383
Sous-section 2. La comparution	384
§ 1. Dispense de comparution	384
§ 1. Dispense de comparation	384
§ 2. Comparution personnelle des époux	385
§ 3. Le juge et les enfants	383
§ 4. Retrait du consentement des époux ou de l'un d'eux	200
après la comparution	386
Sous-section 3. Jugement et voies de recours	387
§ 1. Jugement	387
§ 2. Voies de recours	388
Sous-section 4. Introduction dans la BAEC	389
Section 4. Les incidents de procédure	389
Sous-section 1. Exercice du pouvoir de contrôle du tribunal sur les	
conventions relatives aux enfants mineurs	389
§ 1. Nature et étendue du pouvoir de contrôle du tribunal	389
§ 2. Exercice du pouvoir de contrôle du tribunal	390
§ 3. Moment où s'exerce le contrôle	391
	391
§ 4. Effets de l'exercice du pouvoir de contrôle du tribunal .	
Sous-section 2. Modification des conventions à l'initiative des parties	392
§ 1. Principe	392
§ 2. Conditions des modifications	394
§ 3. Mise en œuvre des modifications	395
§ 4. Rôle du tribunal	395
§ 5. Forme des modifications	396
Sous-section 3. Conséquences de l'abandon d'une procédure de divorce	
par consentement mutuel	396

		Les effets du divorce par consentement mutuel	397 397
	2000 200101	§ 1. Effets entre époux	397
		§ 2. Effets à l'égard des tiers	397
	Sous-section	1 2. Sort des conventions relatives aux effets personnels	398
		§ 1. Sort des conventions relatives aux époux	398
		§ 2. Sort des conventions relatives aux enfants	400
СН	APITRE 3.	LA PENSION ALIMENTAIRE APRÈS DIVORCE	401
	Section 1.	Introduction	401
	Section 2.	Le titulaire du droit à la pension alimentaire : l'ex-conjoint	
		dans le besoin	403
	Sous-section	1. L'état de besoin au sens de l'article 301, § 2, de l'ancien	
		Code civil	403
		§ 1. Introduction	403
		§ 2. Les hésitations de la jurisprudence concernant l'état de	
		besoin	403
		§ 3. Définition de l'état de besoin	405
	Sous-section	n 2. L'état de besoin résultant d'une décision unilatérale du	
		créancier	406
		§ 1. Principes	406
	G .: 2	§ 2. Mise en œuvre	407
	Section 3.	La faute grave ayant rendu impossible la poursuite de la vie	400
	G .:	commune	408
	Sous-section	1 Principes et définition	408
		§ 1. Principes	408 410
		§ 2. Définition	413
	Sous section	1 2. Administration de la preuve	415
	Sous-section	13. Décision intervenant à titre déclaratoire	416
	Section 4.	Quantum de la pension alimentaire	418
		1 1. Principes	418
	Sous-section	12. L'état de besoin du créancier	422
		13. Ressources et capacités des parties	423
		14. La dégradation significative de la situation économique	723
	Sous-section	du bénéficiaire	425
		§ 1. Principes	425
		§ 2. Controverses	425
		§ 3. La solution trouvée par la Cour de cassation	427
		§ 4. L'évolution de la jurisprudence de la Cour de cassation	428
		§ 5. L'évolution de la jurisprudence concernant la	
		dégradation de la situation économique du bénéficiaire	
		en raison du mariage	429
		§ 6. L'évolution de la jurisprudence concernant la	
		dégradation de la situation économique du bénéficiaire	
		en raison du divorce	430

	Sous-section 5. Incidence d'une décision en matière de secours	
	alimentaire	431
	Sous-section 6. Incidence de la liquidation-partage du régime	400
	matrimonial des parties	432
	Sous-section 7. Limitation au tiers des revenus nets du débiteur	435
	Sous-section 8. Indexation	436
	Section 5. La pension provisionnelle	436
	Sous-section 1. Incidence de l'éventuelle faute grave ayant rendu	
	impossible la poursuite de la vie commune	436
	§ 1. Principes	436
	§ 2. Quantum	437
	Sous-section 2. Octroi d'une pension provisionnelle dans l'attente de la	
	mise en état complète de la situation des parties	437
	§ 1. Mise en état du dossier	437
	§ 2. Incidence de la liquidation-partage	438
	Section 6. Durée	438
	Sous-section 1. Principes	438
	Sous-section 2. Circonstances exceptionnelles	440
	Section 7. Révision, adaptation et suppression de la pension alimentaire	441
	Sous-section 1. Principes	441
	§ 1. Circonstances nouvelles et indépendantes de la volonté	442
	§ 2. Remariage ou cohabitation légale du crédirentier	442
	§ 3. Concubinage du crédirentier	442
	§ 4. Décès du créancier	443
	§ 5. Décès du débiteur	443
	Sous-section 2. Incidence de la liquidation-partage du régime	
	matrimonial	444
	Sous-section 3. Conventions emportant renonciation mutuelle des parties	
	à solliciter la révision ou la suppression de la pension	
	alimentaire	445
	Section 8. Capitalisation	445
	Section 9. Renonciation anticipée	446
	Section 10. Délégation de sommes	447
	Section 11. Quelques éléments de procédure	447
	Sous-section 1. Juge compétent	447
	§ 1. Compétence ratione materiae	447
	§ 2. Compétence ratione loci	447
	Sous-section 2. Introduction de la demande	448
	Sous-section 3. Exécution provisoire	448
СН	IAPITRE 4. LIQUIDATION ET PARTAGE	449
	Section 1. Généralités	449
	Sous-section 1. Incidence du type de convention matrimoniale	449
	Sous-section 2. La date de dissolution du régime	451
	Sous-section 3. La masse indivise et le compte de l'indivision post-	
	matrimoniale	454
	Sous-section 4. La caducité des droits de survie	458
		_

Table des matières

Section 2. La procédure de liquidation-partage judiciaire	460
Sous-section 1. L'effet dévolutif de l'appel	460
Sous-section 2. L'inventaire et le recel matrimonial	462
§ 1. L'inventaire	462
§ 2. Le recel matrimonial	467
Sous-section 3. Les contredits	470
Sous-section 4. Le partage en nature et ses exceptions	473
Section 3. Les grandes étapes de la liquidation et du partage d'un	
régime matrimonial	481
Sous-section 1. Dans le régime légal	481
Sous-section 2. Dans le régime de la séparation de biens	494
§ 1. Les créances entre époux	494
§ 2. La collaboration professionnelle bénévole	497
Section 4. Questions particulières	499
Section 4. Questions particularies	777
TITRE 5. LA VOCATION SUCCESSORALE	501
CHAPITRE 1. LES DROITS DU CONJOINT SURVIVANT	503
Section 1. Liquidation préalable du régime matrimonial	503
Section 2. Vocation légale du conjoint survivant	503
Sous-section 1. Étendue des droits successoraux légaux du conjoint	
survivant	503
§ 1. Le conjoint survivant est en concours avec un ou des	
descendant(s) du défunt	504
§ 2. Le conjoint survivant est en concours avec des héritiers	
du deuxième et/ou du troisième ordre	504
§ 3. Le conjoint survivant est en concours avec des	
collatéraux ordinaires (4 ^e ordre) ou avec l'Etat	507
§ 4. Le droit au bail et l'« usufruit successif »	508
Sous-section 2. Les relations entre le conjoint survivant usufruitier et le	
les nu(s)-propriétaires	510
§ 1. Les relations entre usufruitier et nu-propriétaire	510
à l'ouverture de la succession (article 4.21 et	
articles 3.138 à 3.166 du Code civil)	510
A. L'inventaire et la description des biens ainsi que	510
l'état des immeubles	511
B. L'individualisation des choses de genre et l'emploi	511
des sommes	512
C. L'assurance des biens soumis à usufruit	513
§ 2. Les droits et devoirs de l'usufruitier et du nu-	313
propriétaire quant à la gestion des biens au cours de	
l'usufruit (articles 3.142 à 3.166 du Code civil)	514
	514
Sous-section 3. L'extinction de l'usufruit et la conversion de l'usufruit	
§ 1. Modes d'extinction de l'usufruit	514
§ 2. La conversion de l'usufruit (articles 4.60 à 4.64 du	516
Code civil)	516
A. En quoi consiste la conversion de l'usufruit?	516

	B. Quels sont les biens pouvant faire l'objet d'une	
	conversion?	516
	C. Qui peut demander la conversion de l'usufruit (dans	
	quel délai et quel est le pouvoir d'appréciation du	
	tribunal) ?	517
	D. Le cas particulier de la conversion « automatique »	
	de l'usufruit du conjoint survivant en présence de	
	descendants non communs	519
	E. L'évaluation de l'usufruit	520
Section 3.	Le rapport des libéralités et le conjoint survivant	524
Sous-section	n 1. Bref rappel de la situation avant la réforme	524
	§ 1. Le rapport à l'égard du conjoint survivant	524
	§ 2. Le rapport dû par le conjoint survivant	525
	n 2. Situation depuis la réforme	525
Sous-section	n 3. Droit transitoire	526
Section 4.	Les droits réservataires du conjoint survivant	526
Sous-section	n 1. Objet de la réserve	526
	§ 1. La réserve abstraite	526
	§ 2. La réserve concrète	527
	§ 3. Concours des réserves abstraite et concrète	527
	§ 4. Le cas des époux séparés de fait	527
Sous-section	n 2. La (non-)réduction des donations consenties avant le	
	mariage	528
Sous-section	n 3. Suppression partielle ou totale de la réserve du conjoint	
	survivant	529
	§ 1. Possibilité d'exhérédation de la réserve abstraite prévue	
	à l'article 334 <i>ter</i> alinéas 3 et 4 de l'ancien Code civil	529
	§ 2. Eventuelle exhérédation totale du conjoint survivant en	
	cas de séparation de plus de six mois (article 4.147 § 4	
	du Code civil)	530
	§ 3. Exhérédation conventionnelle dans les conventions	
	préalables à divorce par consentement mutuel	
	(article 1287 alinéa 3 du Code judiciaire)	531
	§ 4. Exhérédation conventionnelle en application de la « loi	
~	Valkeniers » (articles 4.147 § 5 et 2.3.2 du Code civil)	531
Section 5.	L'articulation entre les droits du conjoint survivant et la	
	réserve des descendants	532
Sous-section	n 1. Les modifications apportées par la réforme	532
Sous-section	n 2. Les différents cas de figure	533
	§ 1. Le conjoint survivant recueille ses droits légaux	533
	§ 2. Le conjoint survivant ne recueille pas ses droits légaux	533
	§ 3. Limitation des droits du conjoint survivant à l'usufruit	50 1
~	de certains biens de la succession	534
Section 6.	Obligations alimentaires	535

CHAPITRE 2. LES DROITS DU COHABITANT LÉGAL SURVIVANT	537
Section 1. Champ d'application	538 538
Sous-section 1. Droit d'usufruit et droit au bail	538
Sous-section 2. Obligation alimentaire	540
Sous-section 3. Passif successoral	540
Section 3. Conversion de l'usufruit du cohabitant légal survivant	541
Section 4. Nature du droit successoral du cohabitant légal	541
CHAPITRE 3. L'ABSENCE DE VOCATION LÉGALE DU	
COHABITANT DE FAIT SURVIVANT	543
PARTIE IV. LES ENFANTS	545
TITRE 1. LA FILIATION	547
CHAPITRE 1. L'ÉTABLISSEMENT DE LA FILIATION	549
Section 1. L'établissement de la filiation maternelle	549
Sous-section 1. L'établissement de la filiation maternelle par l'effet de la	
loi	549
reconnaissance	550
Sous-section 3. L'établissement de la filiation maternelle par jugement	551
Section 2. L'établissement de la filiation paternelle	551
loi	551
reconnaissance	553
Sous-section 3. L'établissement de la filiation paternelle par jugement	562
Section 3. L'établissement de la filiation comaternelle	572
Sous-section 1. L'établissement de la comaternité par l'effet de la loi	572
Sous-section 2. L'établissement de la comaternité par reconnaissance	573
Sous-section 3. L'établissement de la comaternité par jugement	575
CHAPITRE 2. LA CONTESTATION DE LA FILIATION	579
Section 1. Les règles communes aux actions en contestation de la	
filiation	579
Sous-section 1. Les modes de preuve	579
Sous-section 2. Les fins de non-recevoir	579
Sous-section 3. La procédure	584
Section 2. La contestation de la filiation maternelle	585
Sous-section 1. La contestation de la filiation maternelle établie par	505
l'effet de la loi	585

Sous-section 2. La contestation de la filiation maternelle etablie par reconnaissance	586
Sous-section 3. La contestation de la filiation maternelle établie par	
jugement	588
Section 3. La contestation de la filiation paternelle	588
Sous-section 1. La contestation de la filiation paternelle établie par	
l'effet de la loi	588
Sous-section 2. La contestation de la filiation paternelle établie par	
reconnaissance	595
Sous-section 3. La contestation de la filiation paternelle établie par	600
jugement	600
extracontractuelle	600
Section 4. La contestation de la filiation comaternelle	601
Sous-section 1. La contestation de la comaternité établie par l'effet de la	001
loi	601
Sous-section 2. La contestation de la comaternité établie par	001
reconnaissance	603
Sous-section 3. La contestation de la comaternité établie par jugement	605
F 16	
CHAPITRE 3. LA FILIATION DES ENFANTS ISSUS DE PERSONNI	ES
TRANSGENRES	607
Section 1. Enfants nés avant la modification de l'enregistrement du	
sexe	607
Section 2. Enfants nés après la modification de l'enregistrement du	
sexe	607
<u> </u>	
CHAPITRE 4. LA FILIATION APRÈS PMA	611
CHARLED C. LA FILLATION APPEC CRA	C15
CHAPITRE 5. LA FILIATION APRÈS GPA	615
TITLE A LEG EDEETG DE LA EULATION	(10
TITRE 2. LES EFFETS DE LA FILIATION	619
CHAPITRE 1. LE NOM	621
CHAFITKE I. LE NOWI	021
CHAPITRE 2. L'AUTORITÉ PARENTALE	629
Section 1. Titularité et composantes de l'autorité parentale	629
Section 2. Exercice de l'autorité parentale sur la personne de l'enfant	630
Sous-section 1. Exercice de l'autorité parentale sur la personne de	050
l'enfant	630
Sous-section 2. Distinction avec l'accueil parental	631
Section 3. La gestion des biens de l'enfant	632
Sous-section 1. Actes soumis à autorisation	633
Sous-section 2. Indisponibilités particulières	635
Sous-section 3. Aspects procéduraux	635
Sous-section 4. Sanctions	636

Section 4.	Les modalités d'exercice de l'autorité parentale	637
	1 1. L'exercice conjoint de l'autorité parentale	637
	1 2. L'exercice exclusif de l'autorité parentale	643
	1 3. L'exercice modalisé de l'autorité parentale	648
	1	
CHAPITRE 3.	LES MODALITÉS D'HÉBERGEMENT	651
Section 1.	L'hébergement dans le cadre de l'exercice conjoint de	
	l'autorité parentale	651
Section 2.	Le droit aux relations personnelles dans le cadre de	-
	l'exercice exclusif de l'autorité parentale	658
Section 3.	Exécution des décisions judiciaires en matière	
_	d'hébergement	660
Sous-section	1 1. Principe	660
Sous-section	1 2. Compétence	662
Sous-section	1 3. Procédure	662
	14. Réexamen de la situation et possibilité de recourir à la	
2000 2000	contrainte	663
Sous-section	1 5. L'astreinte et son régime spécifique	664
Section 4.	Relations personnelles en dehors de l'autorité parentale	664
	1	
CHAPITRE 4.	LES MODALITÉS FINANCIÈRES	667
Section 1.	Généralités	667
Sous-section	1. Contenu de l'obligation	667
Sous-section	1 2. Débiteur de l'obligation	668
Sous-section	1 3. Créancier de l'obligation	669
Sous-section	14. Caractéristiques particulières de l'obligation d'éducation	
	et entretien	671
Sous-section	1 5. Variabilité des aliments	672
	1 6. Obligation d'entretien et conventions	674
	7. Causes d'exception à l'obligation d'éducation et	
	d'entretien	675
Section 2.	La contribution alimentaire	677
Sous-section	1. Principes généraux	677
Sous-section	1 2. Les facultés contributives des père et mère	678
Sous-section	1 3. Les frais ordinaires de l'enfant	684
	1 4. Les frais extraordinaires	686
Sous-section	1 5. Les modalités d'hébergement	689
Sous-section	1 6. Le montant des allocations familiales et des avantages et	
	sociaux et fiscaux de tous types	691
Sous-section	17. Les revenus de la jouissance des biens de l'enfant	693
	1 8. Les circonstances particulières	693
Sous-section	19. Détermination du quantum de l'obligation : le calcul de	
	la contribution alimentaire	694
Sous-section	1 10.L'indexation de plein droit	696
Sous-section	11.La rétroactivité	696
	12.Le compte-enfant	697

Section 3. Section 4.	Article 1321 du Code judiciaire	698 699
TITRE 3. L'AD	OOPTION	701
CHAPITRE 1.	L'ADOPTION ET LES DROITS FONDAMENTAUX .	703
CHAPITRE 2.	LA LOI DU 24 AVRIL 2003 RÉFORMANT L'ADOPTIC ET LES RÉFORMES SUBSÉQUENTES	ON 705
CHAPITRE 3.	LES TYPES D'ADOPTION EN DROIT BELGE	707
Sous-section Sous-section Sous-section	LES CONDITIONS DE L'ADOPTION INTERNE Les conditions de fond en cas de première adoption 1. Respecter les conditions fondamentales 2. Pouvoir prétendre à la qualité d'adoptant 3. Remplir les conditions d'âge 4. Être apte à adopter dans le cas de l'adoption d'un enfant mineur 5. Obtenir les consentements nécessaires Les conditions de fond en cas de nouvelle adoption	709 709 709 710 713 715 717 721
CHAPITRE 5.	LA PROCÉDURE D'ADOPTION INTERNE	725
CHAPITRE 6.	LA RÉVISION DE L'ADOPTION	729
CHAPITRE 7.	LA RÉVOCATION DE L'ADOPTION	731
CHAPITRE 8.	L'ÉTABLISSEMENT DE LA FILIATION À L'ÉGARD L'ADOPTANT OU D'UN TIERS	DE 733
CHAPITRE 9. Section 1. Section 2. Section 3.	LES EFFETS DE L'ADOPTION Le moment de la prise d'effets Les effets de l'adoption simple Les effets de l'adoption plénière	735 735 735 737
TITRE 4. ENL	ÈVEMENT INTERNATIONAL D'ENFANT : EN V FAITS	739
CHAPITRE 1.	INTRODUCTION	741
CHAPITRE 2.	LES OBJECTIFS DES TEXTES ET LES RÉALITÉS DE TERRAIN	

CHAPITRE 3.	LES NOUVEAUTÉS	747
Section 1.	Le Règlement de Bruxelles II <i>ter</i>	747
	n 1. Les situations de danger de l'enfant dans son pays	
	d'origine et la procédure de la « seconde chance »	747
Sous-section	n 2. La reconnaissance et l'exécution des décisions –	
	Suppression de l'exequatur	751
Sous-section	n 3. Les mesures provisoires ou conservatoires et le droit de	
	visite du parent victime	753
Sous-section	n 4. Les obligations du juge de l'Etat requis : la médiation et	
	l'opinion de l'enfant	756
Sous-section	n 5. Le rôle des Autorités centrales	761
Sous-section	n 6. Conclusion : les apports de Bruxelles II <i>ter</i>	762
Section 2.	La loi du 2 mars 2023 portant exécution du Règlement	
	(UE) n° 2018/1682 du Parlement européen et du Conseil du	
	28 novembre 2018 dit « Règlement SIS »	763
Section 3.	Le mécanisme du protocole n° 16 à la Convention	
	de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés	
	fondamentales	768
CHAPITRE 4.	CONCLUSION : DERNIÈRES RÉFLEXIONS ET	
	PISTES D'AMÉLIORATION	771
Section 1.	Le volet préventif	771
Section 2.	Continuer à favoriser les médiations	772
Section 3.	Demander des mesures provisoires pendant une procédure de	
	retour et des mesures d'exécution d'une décision de retour	773
PARTIE V. OU	UESTIONS PARTICULIÈRES	775
TITRE 1. LA F	AMILLE SOUS LE PRISME DU DROIT PÉNAL	
		777
~1 _		
INTRODUCTI	ON	779
INTRODUCTI	01	117
CHAPITRE 1.	LES INFRACTIONS LIÉES À L'ÉTAT CIVIL ET	
CHAITIKE I.	À L'ADOPTION	781
Section 1.	Le mariage et la cohabitation légale forcés	781
	n 1. Introduction	781
	n 2. Notions	782
	n 3. Les éléments constitutifs	783
Sous-section	§ 1. Un mariage/une cohabitation légale dûment	103
	contracté(e)	783
	§ 2. Des violences ou menaces	784
	§ 3. Une contrainte exercée par les violences ou menaces	/ O -1
	précitées sur le consentement	784
	§ 4. Un dol général	785
	0 0	

Sous-section	1 4. Les peines 78.
Section 2.	Le mariage et la cohabitation légale simulés
Sous-section	1. Notions
Sous-section	2. Les éléments constitutifs
	§ 1. Un mariage/une cohabitation légale dûment
	contracté(e)
	§ 2. Un dol spécial : le mariage/la cohabitation légale doit
	avoir pour seule cause, la recherche d'un avantage en
	matière de séjour
Sous-section	13. Les peines
Section 3.	
	E
Sous-section	1 2. Les éléments constitutifs
	§ 1. Un premier mariage valable
	§ 2. La célébration d'un second mariage avant la dissolution
	du premier
	§ 3. Un dol général
Sous-section	13. Les peines
Sous-section	n 4. Quid de la cohabitation légale?
Section 4.	L'absence de déclaration de la naissance d'un enfant 79
Sous-section	1. Introduction 79.
	2. Notions et peines
Section 5.	La reconnaissance d'un enfant dans les circonstances visées
	à l'article 330/1 de l'ancien Code civil
Section 6.	L'absence de déclaration d'un nouveau-né trouvé 79
	1 Introduction
	12. Notions
	13. Les éléments constitutifs
Sous-section	
	§ 1. Un nouveau-né 79 § 2. Un nouveau-né « trouvé » 79
G .:	
Sous-section	14. Les peines
	La substitution, la supposition et la suppression d'enfant 79
Sous-section	n 1. Notions
Sous-section	2. Les éléments constitutifs
	§ 1. Un enfant
	§ 2. Une substitution, une supposition ou une suppression 79
	§ 3. Un dol spécial 79
Sous-section	3. Les peines 79
Section 8.	Les infractions liées à l'adoption 80
Sous-section	n 1. Notions
	2. Les éléments constitutifs
Sous section	§ 1. La qualité d'adoptant, de candidat adoptant ou
	d'intermédiaire
	§ 2. Une adoption « contrevenant aux dispositions de la
	loi »
	§ 3. Un dol spécial (pour l'adoptant et le candidat adoptant)
	ou un dol général (pour l'intermédiaire) 80
	ou un doi generai (pour i intermediane) 80.

Sous-section 3. Les peines	803
CHAPITRE 2. LES INFRACTIONS LIÉES AUX VIOLENCES	
PHYSIQUES ET PSYCHIQUES	805
Section 1. L'infanticide	805
Sous-section 1. Notions	805
Sous-section 2. Les éléments constitutifs	805
Sous-section 3. Les peines	806
Section 2. Le parricide	806
Sous-section 1. Notions	806
Sous-section 2. Les éléments constitutifs	806
Sous-section 3. Les peines	807
Section 3. Les lésions corporelles volontaires	807
Sous-section 1. Les violences entre époux	807
§ 1. Propos introductifs et éléments de procédure	807
	810
§ 2. Les infractions concernées	811
§ 3. Les circonstances aggravantes	812
§ 4. La suppression de l'excuse de l'époux trompé	
Section 4. Le harcèlement entre partenaires ou ex-partenaires	813
Sous-section 1. Le harcèlement de droit commun	813
§ 1. Notions	813
§ 2. Les éléments constitutifs	814
A. Le fait de harceler autrui	814
B. L'exigence d'une atteinte grave à la tranquillité	016
d'autrui	816
C. Un dol général	816
§ 3. La suppression de l'exigence d'une plainte préalable de	
la victime	817
§ 4. Les peines	817
Sous-section 2. Le harcèlement « téléphonique »	818
§ 1. Notions	818
§ 2. Les éléments constitutifs	818
A. L'utilisation d'un réseau ou d'un service de	
communications électroniques ou d'autres moyens	
de communications électroniques	818
B. Un dol tout à fait spécial	819
§ 3. Les peines	819
§ 4. Infraction apparentée : l'interception de	
communications	820
CHAPITRE 3. LES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	823
Introduction	823
Section 1. Le consentement en matière de droit à l'autodétermination	023
sexuelle	825
	825
Sous-section 1. Généralités	
Sous-section 2. Le consentement appliqué aux mineurs	826
Section 2. L'atteinte à l'intégrité sexuelle	828

Sous-section 1. Notions	828
Sous-section 2. Les éléments constitutifs	829
Sous-section 3. Les peines	830
Section 3. Le voyeurisme	830
Sous-section 1. Notions	830
Sous-section 2. Les éléments constitutifs	831
Sous-section 3. Les peines	831
Section 4. La diffusion non consentie de contenus à caractère sexuel	832
Sous-section 1. Notions	832
Sous-section 2. Les éléments constitutifs	832
Sous-section 3. Les peines	833
Section 5. Le viol	833
Sous-section 1. Notions	833
Sous-section 2. Les éléments constitutifs	833
Sous-section 3. Les peines	834
Section 6. Les infractions aggravées	834
Sous-section 1. Propos introductifs	834
Sous-section 2. Les infractions aggravées en raison des conséquences	05.
pour la victime	835
Sous-section 3. Les infractions aggravées en raison de la qualité de la	055
victime	835
Sous-section 4. Les infractions aggravées en raison des liens unissant	055
l'auteur et la victime	835
§ 1. L'inceste	835
§ 2. Les actes à caractère sexuel intrafamiliaux non	000
consentis	836
§ 3. Les violences sexuelles dans le cadre du couple	836
§ 4. La position d'autorité ou de confiance de la victime	836
Sous-section 5. En raison de la motivation de l'auteur	837
Sous-section 6. En raison du contexte de commission de l'infraction	837
Section 7. L'approche d'un mineur à des fins sexuelles	837
Sous-section 1. Propos introductifs	837
Sous-section 2. L'approche d'un mineur à des fins sexuelles	838
§ 1. Notions	838
§ 2. Les éléments constitutifs	838
§ 3. Les peines	839
Section 8. L'approche d'un mineur à des fins de prostitution	839
Sous-section 1. L'incitation d'un mineur à la débauche ou à la	
prostitution	839
Sous-section 2. Le recrutement d'un mineur à des fins de débauche ou à	
la prostitution	840
Sous-section 3. La tenue d'une maison de débauche ou de prostitution	
impliquant un mineur	840
Sous-section 4. La mise à disposition d'un local à un mineur à des fins de	
débauche et de prostitution	841
Sous-section 5. L'exploitation de la débauche ou de la prostitution d'un	_
mineur	841

Sous-section 6. L'obtention de la débauche ou de la prostitution d'un	0.40
mineur en association	842
Sous-section 7. L'organisation de la débauche ou de la prostitution d'un mineur	842
Sous-section 8. Le fait d'assister à la débauche ou à la prostitution d'un	072
mineur	843
Sous-section 9. La publicité pour la débauche ou la prostitution d'un	
mineur	843
Sous-section 10.L'incitation à la débauche ou à l'exploitation de la	
prostitution d'un mineur en public	844
Section 9. Les images d'abus sexuels de mineurs	844
Sous-section 1. Définition	844
Sous-section 2. La production ou la diffusion	845
Sous-section 3. La détention et l'acquisition	845
Sous-section 4. L'accès	846
Sous-section 5. Les causes de justification	846
d'images d'abus sexuels de mineurs	846
§ 2. La réalisation consentie, la possession et la transmission	070
mutuelle de contenus à caractère sexuel	846
Section 10. L'outrage public aux bonnes mœurs	847
Sous-section 1. La production ou la diffusion de contenus à caractère	
extrêmement pornographique ou violent	847
Sous-section 2. L'exhibitionnisme	848
Section 11. Le refus de prêter son concours technique à la suppression	
des images	849
Section 12. Les peines	849
Sous-section 1. Le choix de la peine	849 849
§ 1. Les facteurs aggravants § 2. L'avis d'un service spécialisé dans la guidance ou le	849
traitement des délinquants sexuels	850
Sous-section 2. La fermeture d'établissement	851
Sous-section 3. L'interdiction de résidence, de lieu ou de contact	851
Sous-section 4. L'interdiction d'exercer certains droits et activités	852
Sous-section 5. La mise à disposition du tribunal de l'application des	
peines	852
Sous-section 6. La confiscation de l'instrument de l'infraction	853
Sous-section 7. La transmission d'une décision judiciaire	853
Section 13. Divers	853
Sous-section 1. Le concours	853
Sous-section 2. La protection de l'identité de la victime	854
CHAPITRE 4. LES INFRACTIONS LIÉES AUX SOINS	855
Propos introductifs	855
Section 1. Le délaissement	856
Sous-section 1. Notions	856
Sous-section 2. Les éléments constitutifs	856

	§ 1. Une victime mineure ou vulnerable	856
	§ 2. Le fait de délaisser ou de faire délaisser ce mineur ou	
	cette personne vulnérable	856
	§ 3. Un dol général	857
Sous-sec	tion 3. Les peines	857
Section 2		858
	tion 1. Notions	858
Sous-see	tion 2. Les éléments constitutifs	859
30us-sec	§ 1. Un lien de parenté entre l'auteur et la victime	859
		860
	§ 2. Une victime qui se trouve dans un état de besoin	800
	§ 3. Un abandon de la personne protégée, un refus de la	0.61
	reprendre ou un refus de payer son entretien	861
	§ 4. Un dol général	861
Sous-sec	tion 3. Les peines	862
Section 3		862
	tion 1. Notions	862
Sous-sec	tion 2. Les éléments constitutifs	863
	§ 1. Une victime mineure ou vulnérable	863
	§ 2. Une privation d'aliments ou de soins	863
	§ 3. Une privation qui entraîne une certaine gravité pour la	
	santé de la victime	864
	§ 4. Un dol général	864
Sous-sec	tion 3. Les peines	864
Section 4		865
		865
Sous-sec	tion 1. Notions	
Sous-sec	tion 2. Les éléments constitutifs	865
	§ 1. Un défaut d'entretien	865
	§ 2. Une victime mineure ou vulnérable	865
	§ 3. L'auteur doit avoir la garde de la personne protégée	865
	§ 4. Le défaut d'entretien doit être de nature à compromettre	
	la santé de la victime	866
	§ 5. Une négligence	866
Sous-sec	tion 3. Les peines	866
	•	
CHAPITRE	5. LES INFRACTIONS LIÉES AUX MODALITÉS DE	
CIIIII	GARDE DES ENFANTS	867
Section 1		867
Section 2	•	868
	tion 1. Notions	868
Sous-sec	tion 2. Les éléments constitutifs	868
	§ 1. Un enlèvement	868
	§ 2. Une victime mineure ou vulnérable	868
	§ 3. Un auteur qui n'est pas le père ou la mère	869
	§ 4. Des violence, ruse ou menace, si la victime a plus de	
	douze ans ou est vulnérable	869
	§ 5. Un dol général	870
Sous-sec	tion 3. Les peines	870
	•	

Section 3. Le	recel d'un mineur	871
	Les éléments constitutifs	871
Sous-section 2.	Les peines	871
Section 4. La	non-représentation d'un mineur par celui qui en a la	
	urge	872
	Notions	872
Sous-section 2.	Les éléments constitutifs	872
	. Une non-représentation	872
§ 2	. Un mineur âgé de moins de douze ans	873
	. Une personne qui s'est vu confier la charge	
	d'un mineur	873
	. Un dol général	873
	Les peines	873
	non-représentation d'un mineur par le père ou la mère	874
Sous-section 1.	Notions	874
Sous-section 2.	Les éléments constitutifs	874
§ 1	. Une décision judiciaire ou administrative relative à la	
	garde d'un enfant	874
§ 2	. Un fait matériel réalisant la transgression de la décision	
	relative à la garde de l'enfant	877
	La qualité des auteurs	879
§ 4	. Un dol général	879
	Les peines	880
Sous-section 4.	Les causes de justification	881
CILA DITTE (
	LES INFRACTIONS LIÉES AUX MODALITÉS	00.5
C 4' 1 I	FINANCIÈRES	885
	bandon de famille	885
	Notions	885
	Les éléments constitutifs	886
	La consécration d'une obligation alimentaire légale	887
§ 2	Le non-respect d'une décision judiciaire définitive	
	ou d'une convention dans le cadre d'un divorce par consentement mutuel	887
	A. Une décision judiciaire qui ne peut plus être frappée	00/
	d'opposition ni d'appel	887
	B. Des conventions préalables à divorce par	007
	consentement mutuel	890
8.3	. Un non-paiement pendant plus de deux mois	890
	La volonté de commettre l'infraction	891
	Les peines	891
	L'action civile	892
Section 2. L'o	organisation frauduleuse d'insolvabilité	892
	Notions	892
	Les éléments constitutifs	893
	L'organisation de l'insolvabilité	893
	L'inexécution des obligations	897
8 2	. Limenteeding des confusions	071

	§ 3. Un dol spécial	898
	Sous-section 3. Les peines	898
	Sous-section 4. L'action civile	899
CH.	APITRE 7. LES INFRACTIONS LIÉES AU PATRIMOINE	901
	Section 1. Le faux serment	901
	Sous-section 1. Notion	901
	Sous-section 2. Les éléments constitutifs	901
	§ 1. Une altération de la vérité	901
	§ 2. Un dol général	904
	Sous-section 3. Les peines et condamnations civiles	904
	Section 2. Le détournement d'objets	904
	Sous-section 1. Notion	904
	Sous-section 2. Les éléments constitutifs	905
	§ 1. La destruction, la dégradation ou le détournement d'un	
	bien meuble	905
	§ 2. Une mesure visée aux articles 223 de l'ancien Code	007
	civil, 1253 <i>septies</i> ou 1280 du Code judiciaire	906
	§ 3. L'auteur a agi en ayant connaissance de la mesure	906
	judiciaire § 4. Le détournement ou la destruction a été opéré dans	900
	l'intérêt du conjoint institué gardien	906
	§ 5. Une intention frauduleuse	906
	Sous-section 3. Les peines	907
	Sous-section 4. L'action civile	907
	,	
CHA	APITRE 8. LES IMMUNITÉS ET CAUSES D'EXCUSE	909
	Section 1. « Le vol entre époux »	909
	Section 2. Le recel de malfaiteur et de cadavre	911
	Sous-section 1. Le recel de malfaiteurs	911
	Sous-section 2. Le recel de cadavre	912
	Sous-section 3. Les causes d'excuse absolutoires	912
	Section 3. Le faux témoignage en matière civile	913
	Sous-section 1. Notion	913
	Sous-section 2. Les éléments constitutifs	913
	§ 1. Un témoignage	913
	§ 2. Le témoignage doit être fait en justice	914
	§ 3. Le témoignage doit être irrévocable	914
	§ 4. Le témoignage doit avoir été fait sous serment	914
	§ 5. Une altération de la vérité	915
	§ 6. Une intention de tromper la justice	915
	§ 7. La possibilité d'un préjudice	915
	Sous-section 3. Les peines	915
	Sous-section 4. La subornation de personnes	916
	Conclusion	916

TITRE 2. DROIT FISCAL	919
CHAPITRE 1. LES DROITS DE SUCCESSION	921
Généralités	921
Section 1. Le droit de succession et le droit de mutation par décès	922
Sous-section 1. Le droit de succession	922
Sous-section 2. Le droit de mutation par décès	928
Section 2. Un impôt régional	929
Section 3. Les transmissions imposables	931
Section 4. L'actif réel	936
Sous-section 1. Notion de biens réels	936
Sous-section 2. Biens conditionnels, éventuels et litigieux	936
Sous-section 3. Constructions	937
Section 5. L'actif fictif	938
Sous-section 1. Notion de biens fictifs	938
Sous-section 2. Dettes uniquement reconnues par testament	938
Sous-section 3. Obligations de sommes et donations mobilières	
assimilées à un legs	939
Sous-section 4. Donations mobilières sous condition suspensive du	
prédécès du donateur	939
Sous-section 5. Avantages matrimoniaux	941
Sous-section 6. Donations mobilières faites par le défunt dans les trois/	
cinq/sept années précédant le décès et non soumises au	
droit de donation	945
Sous-section 7. Présomption de propriété	948
Sous-section 8. Stipulations pour autrui de sommes, rentes ou valeurs	950
§ 1. Textes légaux	950
§ 2. Généralités	953
§ 3. Conditions d'application	954
§ 4. Contrats souscrits par des personnes non mariées sous	
un régime de communauté	955
A. Le preneur, la tête assurée et le bénéficiaire sont la	
même personne	955
B. Le preneur et la tête assurée sont la même personne,	0.5.5
le bénéficiaire du contrat est un tiers	955
C. Le preneur et le bénéficiaire du contrat sont la	0.5.6
même personne, la tête assurée est un tiers	956
D. Le preneur, la tête assurée et le bénéficiaire sont des	056
personnes différentes	956
§ 5. Contrats souscrits par des personnes mariées sous un	057
régime de communauté	957
époux mariés sous un régime de séparation de biens	
pure et simple	960
§ 7. Exonérations	960
5 / L'Addictations	200

Sous-section 9. Actes par lesquels le défunt s'est réservé un droit viager .	961
§ 1. Généralités	961
§ 2. Fiction de l'article 9 du C. succ	964
§ 3. Fiction de l'article 10 du C. succ.	969
§ 4. Fiction de l'article 11 du C. succ.	970
Section 6. L'évaluation de l'actif imposable	972
Sous-section 1. Règle générale : la valeur vénale	972
Sous-section 2. Règles particulières : une valeur forfaitaire	974
Section 7. Les déductions	977
Section 8. Le passif admissible	978
Sous-section 1. Règles générales	978
§ 1. Le passif admissible dans la succession d'un habitant du	
Royaume	978
§ 2. Le passif admissible dans la succession d'un non-	
habitant du Royaume	981
Sous-section 2. Preuve du passif	982
Sous-section 3. Imputation du passif	982
Sous-section 4. Contribution au passif	983
Sous-section 5. Évaluation du passif	984
Section 9. La déclaration de succession	984
Sous-section 1. Obligation de dépôt d'une déclaration	984
§ 1. Déclaration ordinaire	984
§ 2. Déclaration nouvelle	986
Sous-section 2. Forme et contenu d'une déclaration	987
Sous-section 3. Défaut de déclaration	988
Section 10. Les tarifs régionaux applicables	988
Sous-section 1. Introduction générale	988
Sous-section 2. Le tarif applicable en Région wallonne	990
§ 1. Les tarifs de la Région wallonne	990
§ 2. Les tarifs de la Région de Bruxelles-Capitale	996
§ 3. Les tarifs de la Région flamande	1002
A. Tarif en ligne directe, entre époux et entre	
partenaires. Dichotomie	1003
B. Tarif entre frères et sœurs et entre toutes autres	
personnes	1006
Section 11. Les transmissions successorales d'entreprises familiales	1008
Sous-section 1. Région wallonne	1008
§ 1. Entreprise individuelle	1009
§ 2. Entreprise sociétaire	1010
§ 3. Conditions pour bénéficier du taux de 0 %	1011
§ 4. Conditions pour conserver le taux de 0 %	1011
§ 5. Non-respect des conditions de maintien	1012
§ 6. Réserve de progressivité	1012
Sous-section 2. Région de Bruxelles-Capitale	1013
§ 1. Alignement du régime bruxellois sur le régime flamand	1013
§ 2. Conditions d'octroi	1014
§ 3. Conditions de forme	1017
§ 4. Conditions de maintien durant la période probatoire	1018

§ 5. Réserve de progressivité Sous-section 3. Région flamande § 1. Généralités	1020 1020 1022
Section 12. Le recouvrement des droits de succession	1024
TITRE 3. LA PROCÉDURE DE RÈGLEMENT COLLECTIF DE	
DETTES: LE COUPLE FACE À L'ENDETTEMENT	1029
	102)
INTRODUCTION	
	1031
CHAPITRE 1. L'INTRODUCTION DE LA DEMANDE Section 1. Le règlement collectif de dettes à l'ère numérique :	1035
JustRestart	1035
Section 2. La requête : conditions de forme et mentions	1036
Section 3. Les incidences et conséquences de l'introduction de la	1040
requête pour les conjoints et les cohabitants	1040
Sous-section 1. Incidence au niveau de la décision de déposer la requête	1040
Sous-section 2. Incidence au niveau du dépôt de la requête	1040
Sous-section 3. Incidence au niveau des conjoints et cohabitants non	
requérants	1043
conjoint ou cohabitant non requérant	1044
Section 4. La compétence du tribunal	1045
Sous-section 1. Compétence matérielle	1045
Sous-section 2. Compétence territoriale	1045
Section 5. Les effets du dépôt de la requête	1046
•	
CHAPITRE 2. L'ADMISSIBILITÉ À LA PROCÉDURE	1049
Section 1. Les conditions d'admissibilité	1049
Sous-section 1. Être une personne physique	1050
Sous-section 2. Avoir le centre de ses intérêts en Belgique	
Sous-section 3. Ne pas ou ne plus avoir la qualité d'entreprise	1051
Sous-section 4. Présenter un surendettement durable et structurel	1057
Sous-section 5. Ne pas avoir manifestement organisé son insolvabilité	1060
Sous-section 6. Ne pas avoir été révoqué dans les 5 ans d'une précédente	
procédure	1062
Sous-section 7. La bonne foi procédurale	1063
Section 2. L'examen de l'admissibilité	1064
Sous-section 1. Rôle du magistrat	1064
Sous-section 2. Demande d'informations complémentaires	1064

Section 3. L'ordonnance d'admissibilité	1065
Sous-section 1. Délai du prononcé	1065
Sous-section 2. Désignation du médiateur de dettes	1066
Sous-section 3. Désignation d'un huissier de justice et d'un notaire	1067
Section 4. La notification et les voies de recours	1068
Sous-section 1. En cas d'admissibilité	1068
Sous-section 2. En cas de non-admissibilité	1069
Section 5. L'enregistrement de l'avis en RCD	1070
Sous-section 1. Fichier central des avis de saisies, de délégation, de	
cession et de règlement collectif de dettes	1070
Sous-section 2. Centrale des crédits aux particuliers	1070
Sous-section 3. Commission des jeux de hasard	1071
CHAPITRE 3. LES EFFETS DE L'ORDONNANCE	
D'ADMISSIBILITÉ	
Section 1. Le concours des créanciers	1073
Sous-section 1. Implication du concours pour le débiteur et les	
créanciers	1073
Sous-section 2. Exceptions aux principes du concours et de l'égalité de	
traitement	1075
Section 2. L'indisponibilité du patrimoine du débiteur	1077
Section 3. La suspension des voies d'exécution qui tendent au paiement	
d'une somme d'argent	1078
Section 4. La suspension des voies d'exécution à l'égard des sûretés	
personnelles	1080
Section 5. La suspension des intérêts	1080
Section 6. La suspension de l'effet des cessions de créance	1081
Section 7. La suspension de la prescription	1081
Section 8. La radiation des procédures octroyant des termes et délais et	
des facilités de paiement	1082
CHAPITRE 4. LA PHASE PRÉPARATOIRE ET LES MISSIONS DU	
MÉDIATEUR DE DETTES	1083
Section 1. La durée de la phase préparatoire	1083
Section 2. Les étapes de la phase préparatoire et les missions du	
médiateur de dettes	1083
Sous-section 1. Ouverture du compte de médiation et communication	
()	1084
Sous-section 2. Fixation du pécule de médiation	
Sous-section 3. Détermination de la masse active	
Sous-section 4. Détermination de la masse passive	
Sous-section 5. Procédure de déclaration de créance	1093

CHAPITRE 5. LE PLAN DE RÈGLEMENT AMIABLE Section 1. Les particularités du plan de règlement amiable +	1097
	1007
chronologie	109/
Sous-section 1. Mentions obligatoires et clauses types	1098
Sous-section 2. Durée et prise de cours du plan	
Sous-section 3. Fixation du pécule de médiation	1099
Sous-section 4. Modalités de remboursement et remise de dettes Section 2. L'incidence de la remise de dettes pour le créancier et le	1100
codébiteur non requérant	1100
Section 3. L'approbation du projet de plan de règlement amiable	
Section 4. L'homologation du tribunal	
Section 5. L'échec de la phase amiable	1103
CHAPITRE 6. LE RÈGLEMENT JUDICIAIRE DE DETTES	1105
Section 1. Le procès-verbal de carence	
Section 2. Les particularités des plans de règlement judiciaire	1106
Sous-section 1. Fixation du pécule de médiation de dettes	1106
Sous-section 2. Prise de cours du plan	
Sous-section 3. Dettes incompressibles	
Section 3. Le plan judiciaire 1675/12 du Code judiciaire	
Section 4. Le plan judiciaire 1675/13 du Code judiciaire	
Section 5. La remise totale de dettes (1675/13bis du Code judiciaire)	1110
CHAPITRE 7. LA FIN DE LA PROCÉDURE	1111
Section 1. Le terme du plan	1111
Section 2. Les fins anticipatives de la procédure	1112
Sous-section 1. Révocation	1112
Sous-section 2. Rejet de la procédure	1113
Sous-section 3. Désistement du débiteur	1114
Sous-section 4. Décès du débiteur	
TITRE 4. PENSIONS COMPLÉMENTAIRES ET RÉGIMES	
MATRIMONIAUX	1117
CHAPITRE 1. REGARDS SUR LES PENSIONS	
COMPLÉMENTAIRES	1119
Section 1. Le paysage des pensions complémentaires	1119
Sous-section 1. Les trois piliers des pensions	
Sous-section 2. Les pensions complémentaires (professionnelles)	
Sous-section 3. Les formes des pensions complémentaires	
§ 1. Engagements de pension ou conventions de pension	1123
§ 2. Engagements collectifs et engagements individuels	1123
§ 3. Engagements extériorisés et engagements internes	
§ 4. Engagements de pension sociaux et engagements de	
pension ordinaires	1125
§ 5. Contributions obligatoires ou facultatives	1125

	Sous-section	ı 4.	Les formes d'organismes de pension	1126
			Les formes d'engagement de pension	
			Les formes du financement	1127
		§ 2	2. Quant au mode de financement	1128
		§ 3	. Quant au caractère individuel ou collectif du	
				1128
	Sous-section		Le versement de la pension complémentaire	1129
			. L'époque du versement	1129
			2. La forme du versement	1130
	Section 2.		réglementation des pensions complémentaires	1131
	Section 3.		ture des prestations de pension complémentaire	1132
	Section 4.	Ex	clusion des « pensions » du troisième pilier	1135
СН	APITRE 2.		LA RÉFORME DES RÉGIMES MATRIMONIAUX PAI	R
			LES LOIS DU 14 JUILLET 1976 ET DU 22 JUILLET	
			2018	1137
	Section 1.	Dis	spositions applicables aux contrats d'assurance-vie	
			lividuelle	1137
	Section 2.		spositions applicables aux assurances-groupe et autres	
				1140
	Sous-section	1 l.	Pensions perçues durant l'existence de la	
			communauté	1141
	Sous-section	ı 2.	Pensions complémentaires à percevoir après la	
				1143
				1143
		§ 2	2. Application	1144
			A. Dissolution suite au décès	1144
			B. Dissolution suite au divorce	1145
	Section 3.	Ar	guments invoqués contre l'application de l'article 2.3.19,	
			er, 3° (art. 1401, § 1er, 4, ancien C. civ.) aux pensions	
			mplémentaires	1145
	Sous-section	1 1.	Premier argument : cet article ne vise que les pensions	
			légales	1146
	Sous-section	ı 2.	Deuxième argument : la pension complémentaire est	
			d'origine contractuelle	1147
	Sous-section	ı 3.	Troisième argument : cette disposition vise ce qui est	
			destiné à la survie du bénéficiaire	1150
	Sous-section	ı 4.	Quatrième argument : l'article en question ne vise que	
			les prestations en rente	1148
	Sous-section	ı 5.	Cinquième argument : il est possible d'effectuer	
			des placements immobiliers au moyen des pensions	
			complémentaires	1149
	Sous-section	16.	Sixième argument : les pensions complémentaires	
				1150
	Sous-section	n 7.	Septième argument : l'assurance-groupe est visée par	
			un autre texte	1151

Sous-section 9. Neuvième argument : l'argument d'autorité		Sous-section 8. Huitième argument : les pensions complémentaires sont	1150
Section 4. Doctrine et jurisprudence en matière d'application de l'ancien article 1401, § 1et, 4, de l'ancien Code civil 11 Sous-section 1. Avant la loi du 14 juillet 1976 11 Sous-section 2. Après la loi du 14 juillet 1976 11 Sous-section 2. Après la loi du 14 juillet 1976 11 Sous-section 2. LA THÉORIE DE LA VALEUR PATRIMONIALE OU LA NÉGATION DES PENSIONS COMPLÉMENTAIRES EN DROIT CIVIL 11 Section 1. Le débat sur les pensions complémentaires 11 Sous-section 1. L'opinion majoritaire actuelle 11 Sous-section 2. Le débat au sein de la Commission des assurances 11 Section 2. La théorie de la « valeur patrimoniale » 11 Sous-section 1. Le fondement assigné à la théorie : l'arrêt du 26 mai 1999 de la Cour d'arbitrage 11 Sous-section 2. La valeur patrimoniale commune du contrat 11 Section 3. L'assimilation de l'assurance de groupe à une assurance-vie individuelle 11 Sous-section 2. Diférences de législation 11 Sous-section 3. Position de la Cour de cassation 11 Sous-section 4. Différences de législation entre l'assurance-vie individuelle et les assurances-groupe ou de pension complémentaire 11 Section 4. L'assurance de groupe, épargne du ménage ? 11 Sous-section 1. L'assurance de groupe n'est pas une épargne au sens commun du terme 11 Section 1. L'assurance de groupe n'est pas une épargne au sens commun du terme 11 Section 1. L'assurance de groupe avec (partie de la) prestation limitée au cas où l'affilié arrive à l'âge de la retraite 11 Seus-section 2. L'affilié n'est pas le preneur d'assurance 11 Sous-section 2. L'affilié n'est pas le preneur d'assurance 11 Seus-section 3. La propriété des avoirs d'épargne 11 Sous-section 3. La propriété des avoirs d'épargne 11 Sous-section 4. La prétendue variable de la réserve de pension en assurance de groupe 11 Seus-section 3. La propriété des avoirs d'épargne 11 Sous-section 4. La prétendue variable de la réserve de pension en assurance 11 Seus-section 5. La prefetndue épargne relève des juridictions du travail 11 Sous-section 5. La prétendue épargne relève des juridictions du tr		pariois des « plans bonus »	
l'ancien article 1401, § 1er, 4, de l'ancien Code civil Sous-section 1. Avant la loi du 14 juillet 1976		Sous-section 9. Neuvieme argument: l'argument d'autorite	1153
Sous-section 1. Avant la loi du 14 juillet 1976			1154
Sous-section 2. Après la loi du 14 juillet 1976			1154
CHAPITRE 3. LA THÉORIE DE LA VALEUR PATRIMONIALE OU LA NÉGATION DES PENSIONS COMPLÉMENTAIRES EN DROIT CIVIL			1154
LA NÉGATION DES PENSIONS COMPLÉMENTAIRES EN DROIT CIVIL		Sous-section 2. Après la loi du 14 juillet 1976	1155
EN DROIT CIVIL	СН	IAPITRE 3. LA THÉORIE DE LA VALEUR PATRIMONIALE OU	
Section 1. Le débat sur les pensions complémentaires			ES
Section 1. Le débat sur les pensions complémentaires		EN DROIT CIVIL	1159
Sous-section 2. Le débat au sein de la Commission des assurances		Section 1. Le débat sur les pensions complémentaires	1159
Sous-section 2. Le débat au sein de la Commission des assurances		Sous-section 1. L'opinion majoritaire actuelle	1159
Sous-section 1. Le fondement assigné à la théorie : l'arrêt du 26 mai 1999 de la Cour d'arbitrage			1160
Sous-section 1. Le fondement assigné à la théorie : l'arrêt du 26 mai 1999 de la Cour d'arbitrage		Section 2. La théorie de la « valeur patrimoniale »	1162
Sous-section 2. La valeur patrimoniale commune du contrat Section 3. L'assimilation de l'assurance de groupe à une assurance- vie individuelle Sous-section 1. Portée de l'assimilation Sous-section 2. Objections à l'assimilation Sous-section 3. Position de la Cour de cassation Sous-section 4. Différences de législation entre l'assurance-vie individuelle et les assurances-groupe ou de pension complémentaire Section 4. L'assurance de groupe, épargne du ménage? Il Sous-section 1. L'assurance de groupe n'est pas une épargne au sens commun du terme \$ 1. Caractères communs de l'épargne \$ 2. Assurances de groupe sans épargne \$ 3. Assurance de groupe avec (partie de la) prestation limitée au cas où l'affilié arrive à l'âge de la retraite \$ 4. Assurance de groupe en cas d'invalidité de l'affilié Sous-section 2. L'affilié n'est pas forcément le titulaire juridique de la capitalisation des cotisations \$ 1. L'affilié n'est pas le preneur d'assurance de groupe \$ 2. Le cas de sortie de l'affilié \$ 3. L'étendue variable de la réserve de pension en assurance de groupe Sous-section 3. La propriété des avoirs d'épargne Sous-section 4. La prétendue épargne relève des juridictions du travail Sous-section 5. La perception de « l'épargne » est soumise à des cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu au titre de revenu professionnel de pension 11 Sous-section 6. La prétendue épargne est (partiellement) protégée en		Sous-section 1. Le fondement assigné à la théorie : l'arrêt du 26 mai	
Section 3. L'assimilation de l'assurance de groupe à une assurance- vie individuelle			1163
vie individuelle		Sous-section 2. La valeur patrimoniale commune du contrat	1166
Sous-section 1. Portée de l'assimilation		Section 3. L'assimilation de l'assurance de groupe à une assurance-	
Sous-section 2. Objections à l'assimilation		vie individuelle	1168
Sous-section 3. Position de la Cour de cassation			1168
Sous-section 4. Différences de législation entre l'assurance-vie individuelle et les assurances-groupe ou de pension complémentaire			1170
individuelle et les assurances-groupe ou de pension complémentaire			1170
complémentaire			
Section 4. L'assurance de groupe, épargne du ménage?		individuelle et les assurances-groupe ou de pension	
Section 4. L'assurance de groupe, épargne du ménage?		complémentaire	1171
Sous-section 1. L'assurance de groupe n'est pas une épargne au sens commun du terme		Section 4. L'assurance de groupe, épargne du ménage?	1173
commun du terme			
§ 1. Caractères communs de l'épargne			1174
§ 3. Assurance de groupe avec (partie de la) prestation limitée au cas où l'affilié arrive à l'âge de la retraite		§ 1. Caractères communs de l'épargne	1174
§ 3. Assurance de groupe avec (partie de la) prestation limitée au cas où l'affilié arrive à l'âge de la retraite		§ 2. Assurances de groupe sans épargne	1175
limitée au cas où l'affilié arrive à l'âge de la retraite 11 § 4. Assurance de groupe en cas d'invalidité de l'affilié 11 Sous-section 2. L'affilié n'est pas forcément le titulaire juridique de la capitalisation des cotisations 11 § 1. L'affilié n'est pas le preneur d'assurance 11 § 2. Le cas de sortie de l'affilié 11 § 3. L'étendue variable de la réserve de pension en assurance de groupe 11 Sous-section 3. La propriété des avoirs d'épargne 11 Sous-section 4. La prétendue épargne relève des juridictions du travail 11 Sous-section 5. La perception de « l'épargne » est soumise à des cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu au titre de revenu professionnel de pension 11 Sous-section 6. La prétendue épargne est (partiellement) protégée en		§ 3. Assurance de groupe avec (partie de la) prestation	
Sous-section 2. L'affilié n'est pas forcément le titulaire juridique de la capitalisation des cotisations		limitée au cas où l'affilié arrive à l'âge de la retraite	1175
capitalisation des cotisations		§ 4. Assurance de groupe en cas d'invalidité de l'affilié	1177
§ 1. L'affilié n'est pas le preneur d'assurance			
§ 2. Le cas de sortie de l'affilié		capitalisation des cotisations	1177
§ 3. L'étendue variable de la réserve de pension en assurance de groupe		§ 1. L'affilié n'est pas le preneur d'assurance	1177
§ 3. L'étendue variable de la réserve de pension en assurance de groupe		§ 2. Le cas de sortie de l'affilié	1179
Sous-section 3. La propriété des avoirs d'épargne		§ 3. L'étendue variable de la réserve de pension en assurance	
Sous-section 4. La prétendue épargne relève des juridictions du travail			1179
Sous-section 5. La perception de « l'épargne » est soumise à des cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu au titre de revenu professionnel de pension			1180
cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu au titre de revenu professionnel de pension		Sous-section 4. La prétendue épargne relève des juridictions du travail	1181
revenu professionnel de pension		Sous-section 5. La perception de « l'épargne » est soumise à des	
revenu professionnel de pension		cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu au titre de	
Sous-section 6. La prétendue épargne est (partiellement) protégée en			1181
		matière de saisies et de cessions	1182

	Section 5. L'arrêt de la Cour constitutionnelle du 27 juillet 2011	1182
	Sous-section 1. Les questions préjudicielles posées à la Cour	1183
	Sous-section 2. La motivation de l'arrêt	1184
	§ 1. Application des articles 127 et 128 à l'assurance-groupe	1184
	§ 2. L'assurance de groupe constitue une épargne commune	1186
	§ 3. Les contributions patronales d'assurance-groupe sont	
	des revenus d'activité professionnelle	1187
	A. Le caractère rémunératoire	1187
	B. Les avantages auxquels le travailleur a droit en	
	raison de son engagement	1189
	C. Le caractère « parasocial » des contributions	1191
	D. Les pensions complémentaires, des revenus	
	différés	1191
	Sous-section 3. La portée de l'arrêt de la Cour constitutionnelle	1192
	§ 1. Le dispositif	1192
	§ 2. La doctrine de l'arrêt	1193
	Section 6. Les conséquences de la théorie de la valeur patrimoniale	1194
	Sous-section 1. Les discriminations entre affiliés	1194
	§ 1. Les discriminations selon la forme de l'organisme	
	de pension	1194
	§ 2. Les discriminations selon le mode de financement de	
	la pension complémentaire	1195
	§ 3. Les discriminations selon le statut social	1195
	Sous-section 2. Les conséquences fiscales en cas de décès du conjoint	
	de l'affilié	1196
	Sous-section 3. Les difficultés de liquidation de la communauté	1196
	§ 1. L'obstacle de l'indisponibilité de la réserve de	
	pension	1196
	§ 2. La thèse de l'effet immédiat	1198
	A. Les arguments	1198
	B. Objections et inconvénients	1198
	§ 3. La thèse du report de paiement	1200
	A. Arguments	1201
	B. Objections et inconvénients	1201
	§ 4. Contributions personnelles	1202
	Sous-section 4. Le retentissement sur le statut matrimonial de la pension	
	complémentaire perçue	1203
	1 1 ,	
СН	IAPITRE 4. PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS	1205
C11	Section 1. Projet de réforme avorté	
	Section 2. Évolution législative	
	Section 3. Le règlement du partage en dehors du régime matrimonial	1200
	Section 4. Le partage des pensions : une utopie ?	
	Section 5 Conclusions	